Le Rapport Officiel de Repérage

Aujourd'hui, vous disposez de tous les résultats d'analyse effectués par l'un des membres de notre réseau national d'opérateurs de repérage certifiés.

aléa CONTRÔLES

www.aleacontroles.com

Bienvenue chez Alea Contrôles

Alea Contrôles réalise vos diagnostics **avant travaux**, et vos **prélèvements**,.

Dans un monde où la sécurité au travail est un enjeu majeur pour tout employeur, nous apportons tout notre **savoir-faire**.

DIAGNOSTIC PEMD

Produits, Equipements, Matériaux, Déchets

NOM DU SITE	Centre Educatif Fermé	MAITRE D'OUVRAGE :	
ADRESSE DU SITE	3 rue Cordeliers 21400 Châtillon sur Seine	DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE	
RAPPORT N°	001		
DATE DE REPERAGE	02/05/2023	REDACTEUR :	VERIFICATEUR :
DATE REMISE DU RAPPORT	14/11/2023	LAPOSTOLLE Nathan	JEMAI Adhel

Données Générales

DESIGNATION DU MAITRE D'OUVRAGE	
Dénomination	**DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**
Adresse	**25 RUE DE MULHOUSE – 21000 DIJON**
Nom Interlocuteur	**Christophe HUBER – Chargé d'opération**
DESIGNATION DU DIAGNOSTIQUEUR	
Dénomination	**LCDIAG - DIAGAMTER**
Adresse	**39 BD WILSON 39100 DOLE**
N° SIRET	**79943072300020**
Nom / Prénom	**LAPOSTOLLE NATHAN**
Assurance	**AXA – N°0766388004**
DESIGNATION DES BATIMENTS	
Département	**Côte-d'Or**
Commune	**Châtillon-sur-Seine**
Adresse	**3 RUE DES CORDELLIERS**

PIECES DU DOSSIER DISPONIBLES CONSULTEES			
Nature document	Référence	Organisme	Date
Plan	1060_DOE_10_Bat_3_Rdc	Axis Architecture	03/01/2023
Plan	1060_DOE_11_Bat_3_Etage1	Axis Architecture	03/01/2023

Préambule

Une démolition de bâtiment, au sens de l'article R. 111-43, est une opération consistant à détruire au moins une partie majoritaire de la structure d'un bâtiment.

Au regard des textes de lois :

Décret n 2021-821 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments.

Le maître d'ouvrage d'une opération de démolition de bâtiment a l'obligation de réaliser ce diagnostic dans le cadre de toute démolition ou de rénovation significative de bâtiment dont la surface cumulée de plancher de l'ensemble des bâtiments concernés est supérieure à 1000 m² ou pour toute démolition de bâtiment concernant au moins un bâtiment ayant accueilli une activité agricole, industrielle ou commerciale et ayant été le siège d'une utilisation, d'un stockage, d'une fabrication ou d'une distribution d'une ou plusieurs substances classées comme dangereuses en application de l'article R. 4411-6 du code du travail. (Entrée en vigueur 1er janvier 2022 – à ce jour application du Décret n° 2011-610 du 31 mai 2011).

- Est regardée comme une démolition de bâtiment, une opération consistant à détruire une partie majoritaire de la structure d'un bâtiment.
- Est regardée comme une rénovation significative de bâtiment, au sens de la présente section, une opération consistant à détruire ou remplacer au moins deux des éléments de second œuvre mentionnés ci-après, à la condition que les travaux concernés conduisent à détruire ou remplacer une partie majoritaire de chacun de ces éléments :
  - « a) Planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage,
  - « b) Cloisons extérieures ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage,
  - « c) Huisseries extérieures,
  - « d) Cloisons intérieures,
  - « e) Installations sanitaires et de plomberie,
  - « f) Installations électriques,
  - « g) Système de chauffage.

Les conditions de réalisation du diagnostic déchets suivantes doivent être respectées :

- Réalisation préalablement au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme si l'opération y est soumise en application du code de l'urbanisme ou, le cas échéant, à celui d'une demande d'autorisation de travaux, concernant un établissement recevant du public, présentée en application de l'article L. 118 du présent code ;
- Réalisation préalablement à l'acceptation des devis ou à la passation des marchés relatifs aux travaux de démolition ou de rénovation significative dans les autres cas.

Le diagnostic fournit une estimation de la nature, de la quantité et de la localisation dans l'emprise de l'opération de démolition ou de rénovation significative :

- Des matériaux, produits de construction et équipements constitutifs des bâtiments ainsi que de leur fonction,
- Des déchets potentiellement générés par ces produits, matériaux et équipements avec l'indication de la classification du déchet conformément aux dispositions de l'article R. 541-7 du code de l'environnement,
- Des déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments.

Ce diagnostic fournit également :

- **Une estimation** de l'état de conservation des produits, matériaux et équipements,
- **Des indications** sur les possibilités de réemploi sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi, notamment les filières locales,
- L'estimation de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés,
- A défaut de réemploi, les indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets, notamment les filières locales, en vue, par ordre de priorité décroissante, de leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination,
- L'estimation de la nature et de la quantité des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative pouvant être réutilisés, recyclés, valorisés sous forme matière ou en vue d'une production d'énergie ou éliminés,
- Des indications sur les précautions de dépose, de stockage sur chantier et de transport de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que sur les conditions techniques et économiques prévues pour permettre leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination. En cas de vices ou de désordres apparents du bâtiment, le diagnostic fournit des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation.

Obligation du maître d'ouvrage :

Art. R. 111-48.- Préalablement à l'acceptation des devis ou à la passation des marchés relatifs aux travaux de démolition ou de rénovation significative, le maître d'ouvrage transmet ce diagnostic aux personnes physiques ou morales susceptibles de concevoir ou de réaliser ces travaux.

Art. R. 111-49.- A l'issue des travaux de démolition ou de rénovation significative, le maître d'ouvrage est tenu d'établir un formulaire de récolement relatif aux produits, aux équipements et aux matériaux réemployés ou destinés à l'être et aux déchets issus de cette démolition ou de cette rénovation significative.

Ce formulaire mentionne la nature et les quantités des produits, des équipements et des matériaux réemployés ou destinés à l'être et celles des déchets, effectivement réutilisés, recyclés, valorisés sous forme de matière ou en vue d'une production d'énergie ou éliminés, issus de la démolition ou de la rénovation significative, en respectant la classification prévue à l'article R. 541-7 du code de l'environnement, ainsi que les entreprises ou les centres de collecte ou de valorisation dans lesquels ces produits, équipements, matériaux et déchets ont été déposés et fournit les éléments attestant ce dépôt.

Art. R. 111-50. – Le maître d'ouvrage est tenu de transmettre au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) :

- Le diagnostic mentionné à l'article R. 111-45 préalablement à l'acceptation des devis ou à la passation des marchés relatifs aux travaux de démolition ou de rénovation significative,
- Le formulaire de récolement mentionné à l'article R. 111-49 dans un délai de quatre-vingt-dix jours suivant l'achèvement des travaux de démolition ou de rénovation significative.

Art. 541-1-1 Code de l'environnement :

Producteur de déchets : toute personne dont l'activité **produits** des déchets (producteur initial de déchets) ou toute personne qui effectue des opérations de traitement des déchets conduisant à un changement de la nature ou de la composition de ces déchets (producteur subséquent de déchets).

Producteur au sens de la REP (Responsabilité Elargie du Producteur) : En application du principe de REP, il peut être fait obligation à toute personne physique ou morale qui **élabore, fabrique, manipule, traite, vend ou importe** des produits générateurs de déchets ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication, dite producteur au sens de la présente sous-section. **N'est pas considérée comme producteur** la personne qui procède à titre exceptionnel à des opérations de préparation en vue du **réemploi** ou de la **réutilisation** de produits usagés, sous réserve que ces opérations ne modifient pas les caractéristiques essentielles du produit ou que la valeur des éléments utilisés pour ces opérations reste inférieure à celle du bien usagé augmentée du coût de l'opération.

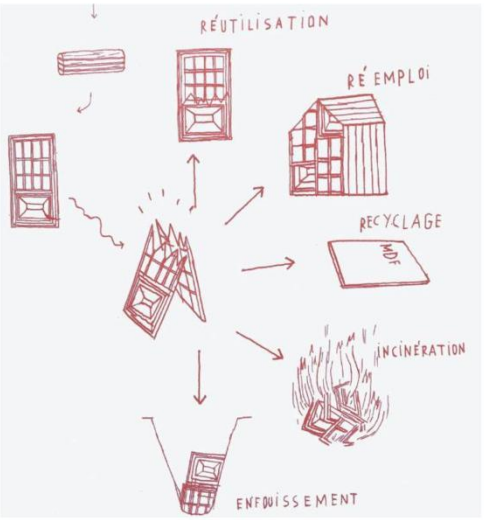

Non déchets :

Réemploi : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

Déchets :

Réutilisation : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

Recyclage : toute opération de valorisation par laquelle les déchets (…) sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins (…)

Valorisation : toute opération dont le résultat principal est que le déchet sert à des fins utiles.

Article R541-8 du Code de l'Environnement :

Déchets inertes :

Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

Déchets non dangereux :

Tout déchet qui ne présente aucune des propriétés qui rendent un déchet inerte ou dangereux.

- ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Déchet dangereux :

Tout déchet qui présente une ou plusieurs des propriétés de dangers énumérées à l'annexe I au présent article. Ils sont signalés par un astérisque dans la liste des déchets de l'annexe II au présent article.

- ISDD : Installation de Stockage de Déchets Dangereux

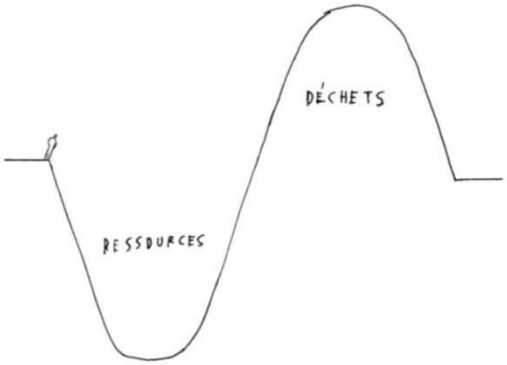

Art. L. 541-4-4 dans le code de l'environnement :

Dans le cadre d'un chantier de réhabilitation ou de démolition de bâtiment, **si un tri des matériaux, équipements ou produits de construction est effectué par un opérateur qui a la faculté de contrôler** les produits et équipements pouvant être réemployés, les produits et équipements destinés au réemploi **ne prennent pas le statut de déchet**.

Art. L. 228-4 du code de l'environnement :

Dans le domaine de la construction ou de la rénovation de bâtiments, **[la commande publique]** prend en compte les exigences de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de stockage du carbone et **veille au recours à des matériaux de réemploi** ou issus des ressources renouvelables.

Table des matières

1. Introduction 8
2. Description du site 10
3. Synthèse 12
4. Filières 25
5. Localisation des centres de valorisations et d'élimination des déchets 30
6. Reportage photographique 31

1. Introduction

Dans le cadre du projet de rénovation significative du Centre Educatif Fermé située au 3 rue Cordeliers 21400 Châtillon sur Seine , notre bureau d'études a été missionné dans le but d'établir une prestation de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la rénovation significative.

Cette mission permet de cibler le potentiel de réemploi, réutilisation, valorisation, recyclage, élimination des gisements identifiés en suivant la hiérarchie des modes de traitement.

Le bâtiment est constitué de deux niveaux et d'un comble non aménagé :

Un RDC composé d'une salle à manger, d'une salle de repos, d'une chambre, d'un bureau, de deux sanitaires et d'une cuisine.

Un étage composé de onze chambres, un bureau et deux sanitaires.

Le projet prévoit un curage complet des deux étages et d'une réhabilitation du bâtiment.

Les limites du périmètre de repérage correspondent aux structures et dalles inclus dans le périmètre délimité en orange sur le plan cadastral ci-après). La structure porteuse, la cuisine et les éléments de chaufferies ne sont pas compris dans ce repérage.

Sont exclus des quantitatifs :

- Fondations, massifs enterrés, les radiers ou remblais ;
- La cuisine située au rez-de-chaussée
- La structure porteuse
- Les éléments de toiture
- Les réseaux de chauffage ;
- Les espaces verts adjacents au bâtiment ;
- Les réseaux divers enterrés.

Le bâtiment est représentés comme suit :

Rez de chaussée

1er étage

2. Description du site

La parcelle cadastrale concernée :

Préfixe	Section	Numéro Parcelle
000	AI	0412

Plan cadastral du bâtiment A

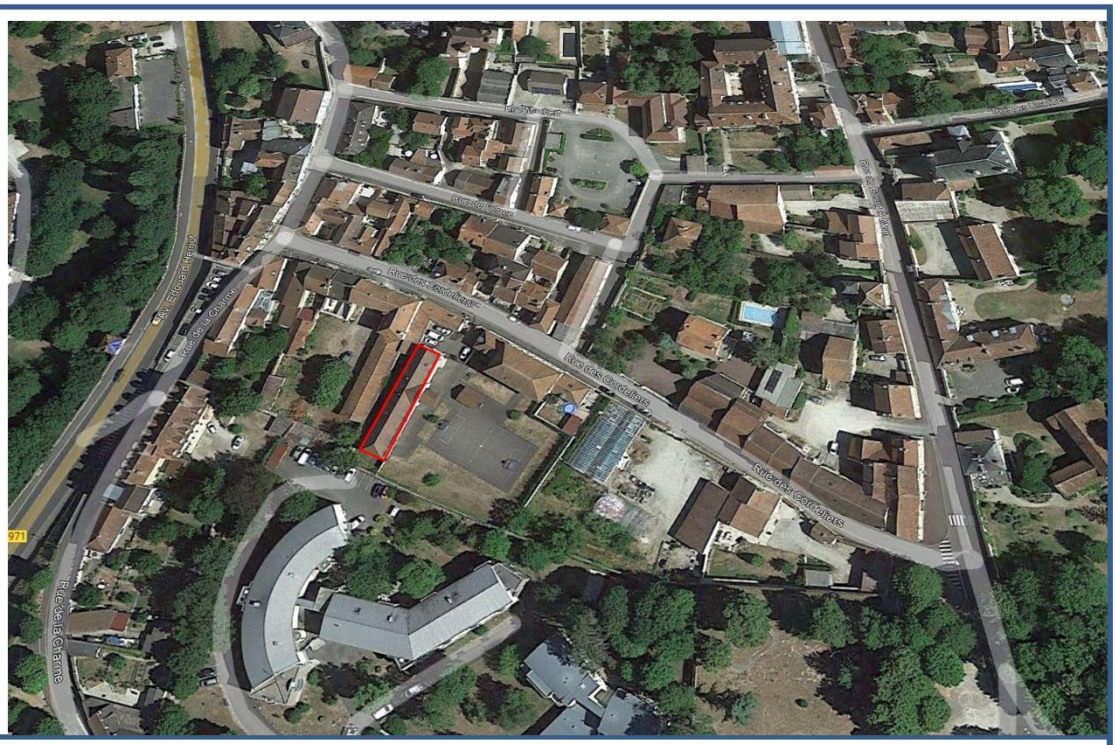

LEGENDE :

Délimitation parcelle

Source : Google Earth

Système constructif	
	Désignation
Murs	Mur en pierre de taille
Plancher	Dalle béton
Charpente	Charpente bois
Couverture	Toiture en tuile
Cloisonnement	Brique Plâtre
Menuiseries	PVC
Observations	Présence d'un Auvent

Etat des lieux du bâtiment					
Présence d'occupants	OUI	Présence de déchets résiduels	OUI	Réseau sous tension	OUI
	NON		NON		NON
	SANS OBJET		SANS OBJET		SANS OBJET
Vide sanitaire accessible	OUI	Combles accessibles et visitables	OUI	Toiture accessibles et visitables	OUI
	NON		NON		NON
	SANS OBJET		SANS OBJET		SANS OBJET

Installations et Equipements spécifiques					
Ascenseur	OUI	NON	Cuves enterrées	OUI	NON
Chaufferie	OUI	NON	Fosse septique	OUI	NON
Sprinkler	OUI	NON	Fosse entretien véhicule	OUI	NON
Clapets et porte coupe-feu	OUI	NON	Groupe clim et froid	OUI	NON

3. Synthèse

TOTALITE DES RESSOURCES OU DECHETS EN TONNAGE						
Categorie	DI	DEE	DD	DND	DEA	Total
Tonne	11,8	3,7	3,4	34,8	1,3	55,1
Total %	21%	7%	6%	63%	2%	100%

TOTALITE DES RESSOURCES OU DECHETS EN VOLUME						
Categorie	DI	DEE	DD	DND	DEA	Total
m³	6,6	1,1	0,1	74,6	40,4	122,8
Total %	5%	1%	0%	61%	33%	100%

TOTALITE DES RESSOURCES OU DECHETS EN TONNAGE

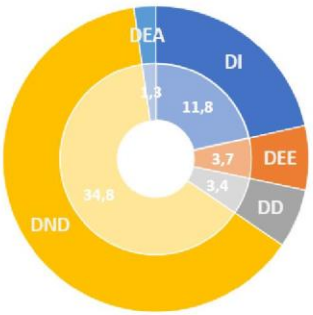

TOTALITE DES RESSOURCES OU DECHETS EN VOLUME

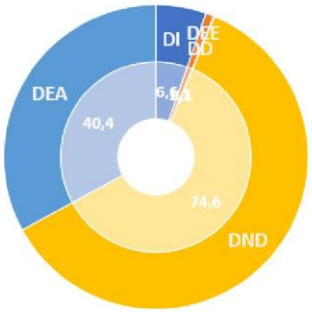

PEMD

Structure-enveloppe bâtiment

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	Quantification						DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			RDC	Etage N1	total	poids total en tonne	volume total en m3	densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi / réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	FENETRES													
FE01	dormant + ouvrant PVC + verre dv 1,87m x 1,13m	U	RDC		5	0,21131	1,05655	2600	multi-matériaux séparables	PVC, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
FE02	dormant + ouvrant PVC + verre dv 2,21m x 2,65m	U	Cuisine		1	0,11713	0,58565	2600	multi-matériaux séparables	PVC, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
FE03	dormant + ouvrant PVC + verre dv 1,07m x 2,17m	U	Cuisine		1	0,046438	0,23219	2600	multi-matériaux séparables	PVC, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
FE04	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,08m x 1,36m	U		Etage N1	8	0,235008	1,17504	2500	multi-matériaux séparables	Bois, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
FE05	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,61m x 1,03m	U		Etage N1	4	0,124424	0,62212	2500	multi-matériaux séparables	Bois, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
FE06	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,69m x 0,94m	U		Etage N1	1	0,031772	0,15886	2500	multi-matériaux séparables	Bois, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
FE07	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,73m x 1,12m	U		Etage N1	1	0,038752	0,19376	2500	multi-matériaux séparables	Bois, Verre	Endommagé	Non	x	x
FE08	Tablette bois 0,5m x 1,30m	U		Etage N1	14	0,0728	0,1	400	multi-matériaux séparables	Bois, peinture	Endommagé	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec

Référence	DESIGNATION	GESTION DES FILIERES											
		typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	FENETRES												
FE01	dormant + ouvrant PVC + verre dv 1,87m x 1,13m	DND	17 06 02	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
FE02	dormant + ouvrant PVC + verre dv 2,21m x 2,65m	DND	17 06 02	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
FE03	dormant + ouvrant PVC + verre dv 1,07m x 2,17m	DND	17 06 02	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
FE04	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,08m x 1,36m	DND	17 06 04	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
FE05	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,61m x 1,03m	DND	17 06 04	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
FE06	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,69m x 0,94m	DND	17 06 04	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
FE07	dormant + ouvrant Bois + verre dv 1,73m x 1,12m	DND	17 06 04	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	Valorisation Verre / PVC	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	Oui	Avec Outillage	X
FE08	Tablette bois 0,5m x 1,30m	DND	17 02 01	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Valorisation bois	Oui	Soignée avec Outillage	Valorisation bois	Oui	Avec Outillage	Valorisation bois

PEMD

Second œuvre

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE						DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			RDC	Etage N 1	total	poids total en tonne	volume total en m³	densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	PLAFOND SUSPENDU													
FP01	Faux Plafonds	m²	Salle de réunion		15 m²	0,0162	0,15	0,08	Mono-matériau	Matériau composite	Intègre	Oui	X	X
FP02	Placo sur solive bois	m²		Etage N 1	240 m²	2,652	3,12	0,85	multi-matériaux non séparables	Platre + Peinture	Intègre	Non	X	X
FP03	Placo Platre + peinture	m²	RDC		230 m²	2,57	3,45	0,86	multi-matériaux non séparables	Platre + Peinture	Intègre	Non	X	X
	CLOISONS/DOUBLAGE													
C01	Humide en briques platrière ép 8cm	m²	54ml x 2,48m	110ml x 2,50m	408,92	24,5352	32,7136	0,75	multi-matériaux séparables	Brique + Platre + Tapisserie	Intègre	Non	X	X
C02	Parrement Pierre h :1,57m	m²	14		21,98	1,7584	1,099	1,6	Mono-matériau	Pierre	Intègre	Non	X	X
C03	Lambris bois h : 1m	m²	54mL	80mL	134	0,804	4,02	0,46	multi-matériaux non séparables	Bois + Peinture	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
C04	Faience Murale	m²	21	126	147	2,352	0,882	0,26666667	Mono-matériau	Pierre	Intègre	Non	X	X
	PLINTHES													
PL01	plinthe bois	ml	54	80	134	0,603	1,34	0,45	multi-matériaux séparables	Bois, peinture	Endommagé	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec

PEMD

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION DES FILIERES											
			typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	PLAFOND SUSPENDU													
FP01	Faux Plafonds	m²	DND	17 04 07	Non	X	Benne	X	Non	X	X	Oui	X	Elimination en ISDND
FP02	Placo sur solive bois	m²	DND	17 04 07	Non	X	Benne	X	Non	X	X	Oui	X	Elimination en ISDND
FP03	Placo Platre + peinture	m²	DND	17 04 07	Non	X	Benne	X	Non	X	X	Oui	X	Elimination en ISDND
	CLOISONS/DOUBLAGE													
C01	Humide en briques platrière ép 8cm	m²	DND	17 06 04	Non	X	Benne	X	Oui	Burin.	Filière briques plâtrières	Oui	X	Filière briques plâtrières
C02	Parrement Pierre h :1,57m	m²	DI	17 01 02	Non	X	Benne	X	Oui	Burin.		Oui	X	
C03	Lambris bois h : 1m	m²	DND	17 06 02	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	isation Verre / P	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
C04	Faience Murale	m²	DI	17 01 03	Non	X	Benne	X	Oui	Burin.	Filière de valorisation des déchets inerte	Oui	X	X
	PLINTHES													
PL01	plinthe bois	ml	DND	17 02 01	Oui	Soignée avec Outillage	Palette	Valorisation bo	Oui	Soignée avec Outillage	Valorisation bois	Oui	Avec Outillage	Valorisation bois

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE						DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			RDC	Etage N 1	total	poids total en tonne	volume total en m³	densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	PORTES													
PO01	porte PVC + verre double battant 2,80m x 3,49m	U	RDC		1	0,68404	0,68404	1	multi-matériaux séparables	PVC, Verre	Endommagé	Non	X	X
PO02	porte PVC + verre double battant 1m x 2,97m	U	RDC		1	0,2079	0,2079	1	multi-matériaux séparables	PVC, Verre	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
PO03	porte PVC opaque 3,72m x 2,69m	U	RDC		1	0,9456426	0,700476	1,35	Mono-matériau	PVC	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
PO04	porte PVC opaque 1,65m x 2,05m	U	RDC		1	0,31964625	0,236775	1,35	Mono-matériau	PVC	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
PO06	porte bois opaque 0,85m x 2,07	U		Etage N 1	16	0,0263925	0,07038	0,375	multi-matériaux séparables	Bois + Métal	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
PO07	porte bois opaque 0,95m x 2,06	U		Etage N 1	2	0,029355	0,07828	0,375	multi-matériaux séparables	Bois + Métal	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
PO08	porte bois opaque 0,84m x 2,05	U		Etage N 1	6	0,02583	0,06888	0,375	multi-matériaux séparables	Bois + Métal	Etat D'usage	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
PO09	porte bois opaque 0,93m x 2,04	U	RDC		10	0,028458	0,075888	0,375	multi-matériaux séparables	Bois + Métal	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec

PEMD

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION DES FILIERES											
			typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	PORTES													
PO01	porte PVC + verre double battant 2,80m x 3,49m	U	DND	17 06 02	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO02	porte PVC + verre double battant 1m x 2,97m	U	DND	17 06 02	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO03	porte PVC opaque 3,72m x 2,69m	U	DND	17 06 02	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO04	porte PVC opaque 1,65m x 2,05m	U	DND	17 06 02	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO06	porte bois opaque 0,85m x 2,07	U	DND	17 06 04	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO07	porte bois opaque 0,95m x 2,06	U	DND	17 06 04	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO08	porte bois opaque 0,84m x 2,05	U	DND	17 06 04	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X
PO09	porte bois opaque 0,93m x 2,04	U	DND	17 06 04	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Séparation / Tri	risation Verre / F	Soignée avec Outillage	Séparation / Tri	X	X	X

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE						DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			RDC	Etage N 1	total	poids total en tonne	volume total en m³	densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	EQUIPEMENTS SANITAIRES													
ES01	Radiateur	U			12	0,01015	0,0377	0,26923077	Mono-matériau	Métaux ferreux	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
ES02	Mitigeurs	U			14	0,01257292	0,037198	0,338	Mono-matériau	Métaux	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
ES03	Bidet 0,32 x 0,32	U		Lavabot	1	0,01022771	0,045056	0,227	Mono-matériau	céramique	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Entrepôt sec
ES04	Lavabo rayon : 50cm + colone	U	2	12	14	0,112	0,5292	0,21164021	Mono-matériau	céramique	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Entrepôt sec
ES05	Lave main : 30cm	U	1		1	0,003	0,0162	0,18518519	Mono-matériau	céramique	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Entrepôt sec
ES06	WC	U	2	3	5	0,207	0,8268	0,25036284	Mono-matériau	céramique	Mauvais Etat	Non	X	X
	REVETEMENTS SOL													
RV01	carrelage	m²	RDC		130 m²	6,084	2,6	2,34	multi-matériaux non séparables	Carrelage + colle	Etat d'usage	Non	X	X
RV02	carrelage	m²		Pallier, Buanderie, Sanitaires	28 m²	1,3104	0,56	2,34	multi-matériaux non séparables	Carrelage + colle	Etat d'usage	Non	X	X
RV03	linoléum	m²		Etage N 1	170 m²	0,2686	4,08	0,06583333	multi-matériaux non séparables	Linoléum + colle	Etat d'usage	Non	X	X

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION DES FILIERES											
			typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	EQUIPEMENTS SANITAIRES													
ES01	Radiateur	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Réemploi ou recyclage récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Réemploi ou recyclage récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
ES02	Mitigeurs	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Palette	Réemploi ou recyclage récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Réemploi ou recyclage récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
ES03	Bidet 0.32 x 0.32	U	DI	17 01 03	OUI	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Palette	Filière recyclage	Oui	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Filière recyclage déchets inertes	Oui	Avec Outillage	Filière recyclage
ES04	Lavabo rayon : 50cm + colone	U	DI	17 01 03	OUI	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Palette	Filière recyclage	Oui	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Filière recyclage déchets inertes	Oui	Avec Outillage	Filière recyclage
ES05	Lave main : 30cm	U	DI	17 01 03	OUI	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Palette	Filière recyclage	Oui	Soignée avec Outillage + Nettoyage	Filière recyclage déchets inertes	Oui	Avec Outillage	Filière recyclage
ES06	WC	U	DI	17 01 03	X	X	Benne	X	Non	X	X	Oui	Avec Outillage	Filière recyclage
	REVETEMENTS SOL													
RV01	carrelage	m²	DI	17 01 03	Oui	Burinage	Filière de valorisation des déchets		Oui	Burinage	Filière de valorisation des déchets inertes	Oui		
RV02	carrelage	m²	DI	17 01 03	Oui	Burinage	Filière de valorisation des déchets		Oui	Burinage	Filière de valorisation des déchets inertes	Oui		
RV03	linoléum	m²	DND	17 02 04	Oui	Burinage	Filière de valorisation des déchets		Oui	Burinage	Filière de valorisation des déchets inertes	Oui		

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE						DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			RDC	Etage N 1	total	poids total en tonne	volume total en m³	densité (t/m³)	constitution	materiaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	SERRURERIE													
SE01	Mains courantes Métallique	U	RDC	Etage N 1	3	0,024	0,015	1,6	multi-matériaux séparables	Métal + peinture	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage Rotatifs	Entrepôt sec
SE02	Garde corps métallique 4 x 0.80m	U	RDC	Etage N 1	1	0,00728	0,128	0,14	multi-matériaux séparables	Métal + peinture	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage Rotatifs	Entrepôt sec
SE03	Garde corps métallique 1.3 x 1m	U	RDC	Etage N 1	2	0,0224	0,052	0,14	multi-matériaux séparables	Métal + peinture	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage Rotatifs	Entrepôt sec
SE04	Garde corps métallique 4 x 1m	U	RDC	Etage N 1	1	0,00042707	0,16	0,14	multi-matériaux séparables	Métal + peinture	Intègre	Oui	Soignée avec Outillage Rotatifs	Entrepôt sec
SE05	Seuils de porte Alu x 0,95mL	U		Etage N 1	8	0,00042707	0,00015818	2,7	Mono-matériau	Alu	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec
SE06	Nez de marche Alu x 0,81mL	U		Etage N 1	3	0,00056097	0,00020777	2,7	Mono-matériau	Alu	Etat d'usage	Oui	Soignée avec Outillage	Entrepôt sec

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION DES FILIERES											
			typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	SERRURERIE													
SE01	Mains courantes Métallique	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Benne	Récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
SE02	Garde corps métallique 4 x 0.80m	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Benne	Récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
SE03	Garde corps métallique 1.3 x 1m	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Benne	Récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
SE04	Garde corps métallique 4 x 1m	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Benne	Récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
SE05	Seuils de porte Alu x 0,95mL	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Benne	Récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux
SE06	Nez de marche Alu x 0,81mL	U	DND	17 04 05	OUI	Soignée avec Outillage	Benne	Récupérateur de métaux	Oui	Soignée avec Outillage	Récupérateur de métaux	Oui	X	Récupérateur de métaux

Réseaux

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE						DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			RDC	Etage N 1	total	poids total en tonne	volume total en m³	densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	DISTRIBUTION FLUIDES													
DF01	gaine de ventilation (quantité estimée)	ml	50		50	0,06	0,5	0,12	Mono-matériau	Aluminium	Intègre	Oui	Dépose soignée	Entreposage à sec

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION DES FILIERES											
			typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	DISTRIBUTION FLUIDES													
DF01	gaine de ventilation (quantité estimée)	ml	DND	17 04 02	Oui	Dépose soignée	Entreposage à sec	récupérateur de métaux	Oui	Dépose soignée	Entreposage à sec	X	X	X

Déchets résiduels

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)					DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI		
			total	poids total en tonne	volume total en m³	densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage
	DECHETS DIVERS RESIDUELS NON DANGEREUX											
	DECHETS DIVERS RESIDUELS DANGEREUX											
DD01	extincteur	U	3	0,033	0,109	0,302	Multi-Matériaux	Métal/ gaz ou poudre	Intègre	Oui	X	Entreposage à sec + Entretien
DD02	produits chimiques divers	m³	1	-	-	-	Multi-Matériaux	Plastique / Fluides	Intègre	Non	X	Entreposage à sec

Référence	DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION DES FILIERES										
			code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	filière	élimination	modalités de dépose	filière
	DECHETS DIVERS RESIDUELS NON DANGEREUX												
	DECHETS DIVERS RESIDUELS DANGEREUX												
DD01	extincteur	U	16 05 04	Non	X	X	X	Non	X	X	Oui	X	Filière extincteur
DD02	produits chimiques divers	m³	13 07 01	Non	X	X	X	Non	X	X	Oui	X	Filière recyclage

PEMD

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Référence	DESIGNATION	unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE						DESCRIPTION		
			RDC	étage N1	total	poids total en Tonne	volume total en m³	Densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux
	EQUIPEMENTS TERMINAUX										
ET01	Interrupteurs	U	13	18	31	0,002	0,006	0,313	Multi-matériaux	Métal/plastique	Non-conformité
ET02	Prises électriques	U	9	21	30	0,002	0,006	0,313	Multi-matériaux	Métal/plastique	Non-conformité
	MATERIEL D'ECLAIRAGE										
ME01	luminaires	U	24	32	56	0,073	0,444	0,164	Multi-matériaux	Métal+ PVC	Intègre
ME02	Lampes extraites des luminaires	U	24	32	56	3,414	0,009	0,061	Multi-matériaux	Composite verre+métal+ gaz	Intègre
	DISTRIBUTION DE L'ENERGIE										
DE01	Armoire Electrique	U		1	1	0,005	0,016	0,323	Multi-matériaux	Métal+ Plastique	Intègre
DE02	Cables cuivre	mL	600	500	1100	0,204	1,018	0,200	Multi-matériaux	Composite cuivre +	Intègre
	SECURITE (contrôle d'accès, incendie, alarme)										
SE01	Détecteur de fumée (hors DFCI)	U	7	11	18	0,014	0,007	1,900	Multi-matériaux	Métal/plastique/ acide	Intègre
SE02	Avertisseur lumineux autonome sortie de secour	U	RDC	Etage N 1	11	0,007	0,014	0,491	Multi-matériaux	Métal/plastique/ acide	Intègre

PEMD

Référence	DESIGNATION	unité (ml, m², m3, U, ens)	GESTION REEMPLOI			GESTION DES FILIERES					
			potentiel de réemploi / réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage	typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière
	EQUIPEMENTS TERMINAUX										
ET01	Interrupteurs	U	Non	X	X	DEE	16 02 13	Non	X	Benne	éco-organisme DEEE
ET02	Prises électriques	U	Non	X	X	DEE	16 02 13	Non	X	Benne	éco-organisme DEEE
	MATERIEL D'ECLAIRAGE										
ME01	luminaires	U	Oui	Soigné + Nétoyage	A Sec	DND	17 02 03	Oui	Soigné + Nétoyage	Benne	Valorisation PVC
ME02	Lampes extraites des luminaires	U	Oui	Soigné + Nétoyage	A Sec	DD	20 01 21	Non	X	Benne	éco-organisme / Eco Système
	DISTRIBUTION DE L'ENERGIE										
DE01	Armoire Electrique	U	Oui	Soigné avec outillage	A Sec	DEE		Oui	Soigné avec outillage	Benne	éco-organisme DEEE
DE02	Cables cuivre	mL	Non	X	X	DEE	17 04 11	Non	X	Benne	éco-organisme DEEE
	SECURITE (contrôle d'accès, incendie, alarme)										
SE01	Détecteur de fumée (hors DFCI)	U	Oui	X	X	DEE	20 01 35	Non	X	Benne	éco-organisme DEEE
SE02	Avertisseur lumineux autonome sortie de secour	U	Oui	X	X	DEE	20 01 35	Non	X	Benne	éco-organisme DEEE

PEMD

Éléments d'ameublement (DEA)

Référence	DESIGNATION	unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE				DESCRIPTION		
			total	poids total en Tonne	volume total en m³	Densité (t/m³)	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux
	ELEMENTS D'AMEUBLEMENT								
SC01	Bureau bois	U	4	0,160	2,453	0,065	multi-matériaux non séparables	Bois/ Métaux	Intègre
SC02	Canapé 3 places tissus bois	U	4	0,200	11,462	0,017	multi-matériaux non séparables	Bois/ Métaux/Tissu	Intègre
SC03	Table d'appoint bois	U	12	0,041	1,215	0,034	multi-matériaux non séparables	Bois/ Métaux	Intègre
SC04	Chaise plastique tissus	U	19	0,076	1,976	0,038	multi-matériaux non séparables	PVC/Tissu	Intègre
SC05	Chaise bois métal	U	7	0,035	0,728	0,048	multi-matériaux non séparables	Bois/ Métaux	Intègre
SC06	Fauteuil Plastique tissus	U	2	0,240	1,684	0,143	multi-matériaux non séparables	PVC/Tissu	Intègre
SC07	Sommier métallique 1 place	U	12	0,204	12,722	0,016	mono-matériau	Métaux	Intègre
SC08	Matelas 0,90 x 190	U	12	0,300	8,208	0,037	multi-matériaux non séparables	Coton / Métaux	Intègre

PEMD

Référence	DESIGNATION	GESTION REEMPLOI			GESTION DES FILIERES					
		potentiel de réemploi / réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage	typologie	code déchet	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière
	ELEMENTS D'AMEUBLEMENT									
SC01	Bureau bois	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC02	Canapé 3 places tissus bois	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC03	Table d'appoint bois	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC04	Chaise plastique tissus	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC05	Chaise bois métal	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC06	Fauteuil Plastique tissus	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC07	Sommier métallique 1 place	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA
SC08	Matelas 0,90 x 190	Oui	-	Entreposage à sec	DND	20 01 99	Oui	-	Benne	éco-organisme VALDELIA

4. Filières

- Priorité à la prévention et à la réduction

L'objectif est « en priorité, de prévenir et de réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la conception, la fabrication et la distribution des substances et produits et en favorisant le réemploi, ainsi que de diminuer les incidences globales de l'utilisation des ressources et d'améliorer l'efficacité de leur utilisation » (article 4 de la directive, article L.541-1 du Code de l'environnement).
La prévention des déchets, qui permet de limiter l'utilisation des ressources, est ainsi l'un des axes importants de l'économie circulaire.

- Hiérarchie des modes de traitement des déchets

Cette hiérarchie consiste à privilégier, dans l'ordre, après la prévention :

- La préparation en vue de la réutilisation,
- Le recyclage et la valorisation des déchets organiques par retour au sol,
- Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique,
- L'élimination (article 4 de la directive, article L.541-1 du Code de l'environnement).

Phases :

- Mobilisation des ressources :

- Faite en tenant compte des diagnostics amiante, plomb, risques sanitaires > exclusion de fait des matériaux présentant un risque,
- Possibilité de réalisation d'un diagnostic ressources : qualifiant les matériaux et présentant les débouchées éventuelles > inclus la description de la méthodologie de dépose sélective et une première qualification technique.

- La conception

    - Conception du projet et mise en œuvre,
    - Fourniture des matériaux : mission à part entière.
- La mise en œuvre d'un projet intégrant le réemploi

Au cours de ces 3 phases, les matériaux peuvent être amenés à changer de propriétaires. Dans ces étapes mettant en jeu les flux de matériaux, il va être question de transport, de stockage, voire de requalification. Suivant les matériaux et leur domaine d'emploi proposé ou envisagé, il peut y avoir des opérations de contrôles complémentaires ou de remise en état.

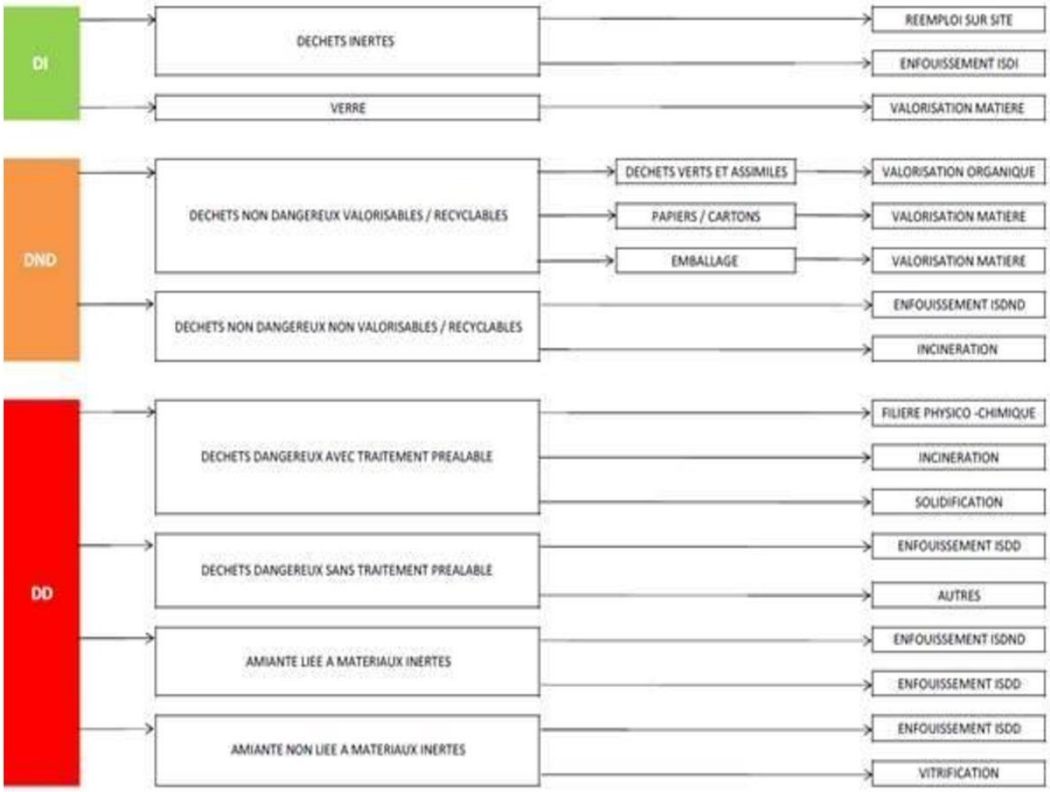

La liste des filières reste générique et doit être adaptée pour chaque famille de déchets.

Pour les catégories de déchets définis, un tri et des contenants adaptés sont indispensables pour la bonne exécution des travaux.
En conclusions, nous avons repéré différentes familles de gisement.

- Familles de PMD identifiées

Second œuvre :

- Cloisons multi matériaux plâtre / briques
- Portes
- Revêtement de sol souple et carrelage
- Revêtement de murs
- Lambris bois
- Lambris PVC
- Serrurerie : garde-corps

Réseaux :

- Gaine de ventilation

DEE :

- Interrupteurs
- Prises Electriques
- Câbles électriques

DEA :

- Bureaux
- Chaises
- Canapé
- Sommiers

Déchets résiduels

- Extincteurs
- Produits chimiques divers :

PRECONISATION SPECIFIQUE POUR LES MENUISERIES :

La règlementation de la construction du bâtiment en France, notamment : DTU, règles professionnelles, règlementations thermiques évolue rapidement afin de s'adapter aux évolutions techniques ou aux impératifs environnementaux. Ces évolutions constantes peuvent rendre obsolète un matériau présentant un potentiel de réemploi. Cette forme d'obsolescence complique les activités de réemploi. C'est ici le cas des menuiseries > évolution de la règlementation thermique et évolution des critères des menuiseries rend rapidement un produit non réemployable en l'état du fait de ses spécifications techniques devenues insuffisantes.

Il sera donc nécessaire de faire un point sur cet aspect s'il est décidé de réemployer ce gisement.

Il est possible d'imaginer réemployer ces huisseries dans un bâtiment éphémère, d'exposition par exemple au sein du quartier pour y accueillir ses habitants, ou de magasin éphémère pour y vendre ces mêmes menuiseries en seconde vie aux particuliers.

Quantités disponibles en réemploi

Informations à recueillir :
- Nombre et dimensions de menuiseries selon le type de menuiserie ;
- Au regard de constats visuels et éventuelles mesures in-situ, estimer les quantités altérées mais possiblement « reconditionnables » (par exemple via calfeutrement, joints, finition).

Remarques

Les menuiseries extérieures étant une des principales sources de pathologies dans les bâtiments, il n'est admis aucune dégradation des matériaux (déformations, humidité, pathologie) constatée après la dépose des menuiseries, en particulier sur les éléments structurels de la menuiserie : cadre dormant, montant de battement, traverse et montant ouvrant, pièce d'appui, châssis, seuil…
· Observation des châssis : pourrissement, déformations, casses ou gerçure
· Observation de ferrures : casse, usure, jeu…
L'idée de dégradation superficielle nécessite une vérification pour confirmer qu'il ne s'agit que d'une altération de la peinture ou décoloration superficielle. Pour cela, il est préconisé d'exercer une pression sur le bois à l'aide d'un poinçon en certains endroits en général dans les liaisons, et de mesurer l'humidité du bois à l'aide d'humidimètre à électrodes. Si l'ustensile s'enfonce, le bois est pourri ou attaqué, sinon, s'il trouve une résistance, le bois est sec et sain. Cette opération peut être réalisée avant dépose mais est conseillée après dépose pour prendre en compte les pathologies cachées derrière les liaisons avec le bâtiment en place.

Accès au gisement

- S'assurer si le démontage des menuiseries est possible en conservant une intégrité des éléments
- S'assurer que les éléments démontés peuvent être sortis du bâtiment sans risque de détérioration (moyens de transport adéquats)
- S'assurer que les éléments peuvent être entreposés dans des conditions qui ne les exposeront pas à d'éventuelles dégradations de leurs performances estimées

Dépose

Le diagnostic devrait permettre d'analyser la possibilité de conserver l'intégrité des éléments de menuiserie. L'exemple d'expérimentation en illustration est une dépose de menuiserie PVC mais pourrait inspirer la dépose de menuiserie Bois. Un travail expérimental réalisé par CDR Construction BRD Bouw en Belgique a permis de procéder selon le manuel de démontage de menuiserie suivant :

1 Déposez de l'ouvrant.
Protégez votre sol contre les griffes et la poussière avant le début des travaux.
Retirez l'ouvrant en le sortant de ses gonds

2 Détourez les joints silicone des bords intérieurs et extérieurs du châssis au cutter. Dans le cas d'un ancrage avec des pattes de fixation, dégagez aussi celles-ci.

3 Dans le cas d'un ancrage par pattes de fixation, coupez-les au moyen d'une disqueuse

4 Dans le cas d'un ancrage par vis de fixation, repérez les vis et dévissez-les.

5 Introduisez votre burin ou pied de biche entre le châssis et le mur, et faites levier. Une fois le châssis décollé du mur, retirez le châssis avec l'aide d'une deuxième personne.

6 Récupérez le seuil.
Une fois le châssis dégagé, nettoyez la pierre bleu d'éventuelles salissures.

Nota : l'utilisation de purin ou pied de biche risque d'endommager le dormant. Une précaution est nécessaire si on veut le conserver.
Le calfeutrement doit être déligné, ce qui faciliterait la dépose du dormant.

Tri et stockage

Le réemploi peut s'inspirer des préconisations faites dans le cadre de l'engagement pour le recyclage des menuiseries en fin de vie par l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) :
- Conservation de l'intégrité des vitrages pour le transport et stockage, et permettre leur recyclage en cas de non réemploi/réutilisation au terme du diagnostic
- Le non-mélange des produits pour faciliter le tri et le stockage des produits et leur valorisation quelle que soit la conclusion de l'étude de réemploi
- La prévention des contaminations accidentelles par d'autres produits ou éléments reconnus comme polluants
– Lieu du tri
· Les menuiseries orientables au réemploi seront groupées et identifiées. Le mode de transport nécessitera un matériel de manutention spécifique pour conserver l'intégrité des produits.

Le stockage des menuiseries doit se faire en ambiance intérieure dans un espace identifié et isolé de tout risque de dégradations.

5. Localisation des centres de valorisations et d'élimination des déchets

	Nom du site	Type	Ville	Distance
DI	SCHMIT RECYCLAGE	ISDI	SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE	4 kms
	A. LESCURE	ISDI	IS-SUR-TILLE	70 kms
	SCREG EST	ISDI	LA CHAPELLE-SAINT-LUC	75 kms

	Nom du site	Type	Adresse	Distance
DND	SAS CALEXY	CTRI	AISY-SUR-ARMANCON	44 kms
	VEOLIA PROPRETE - VALEST	CTRI	MONTREUIL-SUR-BARSE	55 kms
	COVED	ISDND	VIC-DE-CHASSENA	67 kms
	SIT A CENTRE EST-SAUVIGNY	ISDND	SAUVIGNY-LE-BOIS	70 kms

	Nom du site	Type	Adresse	Distance
DD	COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS	CTRI	BRANCHES	86 kms
	SAS ARTEMISE RECYCLAGE	CT	VULAINES	101 kms
	SUEZ	CT	DRAMBON	104 kms
	SITA FD (SUEZ)	CT	VAIVRE-ET-MONTOILLE	140 kms
	AMIANTE & CO	CT	TOUL	190 kms

6. Reportage photographique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cerfa
N° 16287*01

Formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Le formulaire est émis par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires[1]. Il est accompagné d'une notice pour vous guider, à chaque étape, dans le remplissage et vous informer de vos obligations déclaratives. Les chiffres entre parenthèses renvoient vers la section d'aide au remplissage de la notice.

En tant que maître d'ouvrage vous devez transmettre ce formulaire rempli au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (soit en le remplissant en ligne sur la plateforme plateformepemd.developpement-durable.gouv.fr, soit en l'envoyant par mail à plateforme.PEMD@cstb.fr) **avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés travaux.**

1 - L'opération

Adresse de l'opération :
Adresse (numéro et voie) : _____
Code postal : _ _ _ _ _ Commune : _____

Date estimée de début du chantier : M M / A A A A
Date estimée de fin du chantier (optionnel) : M M / A A A A

L'opération est-elle (1) : ☐ Une démolition ☐ Une rénovation significative ☐ Les deux

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : _____
Surface totale de plancher à démolir : _____ m²
Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative : _____
Surface totale de plancher à rénover : _____ m²

Typologies principales des bâtiments (2) :

- ☐ Maison individuelle
- ☐ Logement collectif
- ☐ Commerces
- ☐ Bureaux
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Établissement de santé
- ☐ Établissement d'enseignement
- ☐ Café, hôtel, restaurants
- ☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisirs
- ☐ ICPE
- ☐ Autre : _____

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien ou à défaut l'année de construction (approximative si la date précise n'est pas connue). S'il s'agit d'un lot, indiquez la date de l'année du bâtiment qui a la plus grande surface de plancher : MM/AAAA

1. Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation (Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)
Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr

Cochez, s'il y en a eu, le(s) type(s) d'opération(s) au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date mentionnée ci-dessus :

☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)

☐ Opération de décontamination (ex: désamiantage)

☐ Autre intervention importante

☐ Aucune opération

☐ Ne sait pas

2 - Le maître d'ouvrage

Si personne physique :
Nom d'usage : _____
Prénom : _____

Si personne morale :
Raison sociale : _____
Numéro de Siret ou Siren : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :
Numéro et voie : _____
Code postal : _ _ _ _ _ Commune : _____

3 - Le diagnostiqueur

Si personne physique :
Nom d'usage : _____
Prénom : _____

Si personne morale :
Raison sociale : _____
Numéro de Siret ou Siren : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse :
Numéro et voie : _____
Code postal : _ _ _ _ _ Commune : _____

Assurance souscrite par le diagnostiqueur :

☐ **Je déclare qu'en cas de sinistre l'assurance souscrite couvre les activités du diagnostiqueur et que le montant de la garantie est d'au moins 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.**

Nom de la compagnie d'assurance : _____
Numéro de police : _____
Date de validité : du J J / M M / A A A A au J J / M M / A A A A

Compétences du diagnostiqueur :

☐ **Je déclare pouvoir justifier des compétences du diagnostiqueur à la demande de l'administration. (3)**

4 - Le diagnostic

Date de la dernière visite de l'opération : J J / M M / A A A A

Les bâtiments ou parties de bâtiments visitées par le diagnostiqueur :

Les parties de bâtiments non visitées :

Raisons pour n'avoir pas visité ces parties :

Le diagnostic a-t-il identifié des vices ou des désordres apparents dans des composants des bâtiments ?

☐ Oui ☐ Non

Le rapport de diagnostic fournit-il des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation ?

☐ Oui ☐ Non

Documents consultés :

☐ Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) des bâtiments existants
☐ Plans
☐ Diagnostic amiante
☐ Diagnostic plomb
☐ Diagnostic termites
☐ Autres :

5 - Tableaux déclaratifs

La complétion des tableaux 1 et 2 doit se faire à l'échelle de l'opération et non des bâtiments. Dans le cas où l'opération concerne plusieurs bâtiments, vous devez compléter les tableaux 1 et 2 à partir du rapport de diagnostic en faisant la somme des PEMD à l'échelle de l'opération et non des bâtiments.

Tableau 1 - Caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme potentiellement réemployables (4)

Remplissez ces colonnes									Cochez la case pour indiquer si ces informations sont renseignées dans votre rapport de diagnostic (14)			
Catégorie (5)	Description (6)	Quantité disponible et unité appropriée (7)	Dimensions (8)	Type principal d'assemblage (9)	Âge estimé (10)	État de conservation ou de fonctionnement estimé (11)	Suspectez-vous la présence de substances dangereuses ou de polluant organique persistant dans ce PEM ? (12)	Matériaux Constitutifs (13)	Localisation et fonction du PEM dans le bâtiment (15)	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM (16)	Informations techniques disponibles (17)	Précautions de dépose, transport et stockage (18)
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐

Remplissez ces colonnes									Cochez la case pour indiquer si ces informations sont renseignées dans votre rapport de diagnostic (14)			
Catégorie (5)	Description (6)	Quantité disponible et unité appropriée (7)	Dimensions (8)	Type principal d'assemblage (9)	Âge estimé (10)	État de conservation ou de fonctionnement estimé (11)	Suspectez-vous la présence de substances dangereuses ou de polluant organique persistant dans ce PEM ? (12)	Matériaux Constitutifs (13)	Localisation et fonction du PEM dans le bâtiment (15)	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM (16)	Informations techniques disponibles (17)	Précautions de dépose, transport et stockage (18)
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐
							☐		☐	☐	☐	☐

Tableau 2 - Caractérisation des déchets (19)

Remplissez ce tableau pour l'ensemble des éléments (considérés dans ce tableau comme des déchets) qui seront déposés lors du chantier. Les PEM qui ont été renseignés dans le tableau 1, car identifiés comme potentiellement réemployables, doivent de nouveau être renseignés dans le tableau 2 en les considérant cette fois-ci comme des déchets.

Déchets inertes (DI)

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Béton				☐							☐
Briques				☐							☐
Tuiles et céramiques				☐							☐
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses				☐							☐
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)				☐							☐
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron				☐							☐
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse				☐							☐
Terres et pierres				☐							☐
Déchets de matériaux à base de fibre et de verre				☐							☐
Emballage en verre				☐							☐

Tableau 2 - Caractérisation des déchets

Remplissez ce tableau pour l'ensemble des éléments (considérés dans ce tableau comme des déchets) qui seront déposés lors du chantier. Les PEM qui ont été renseignés dans le tableau 1, car identifiés comme potentiellement réemployables, doivent de nouveau être renseignés dans le tableau 2 en les considérant cette fois-ci comme des déchets.

Déchets inertes (DI)

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Verre (triés)				☐							☐

Déchets inertes (DI) : Si votre DI ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 1/3

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Plâtre											
Plaques et carreaux				☐							☐
Enduits et supports inertes				☐							☐
Bois											
Bois A (emballages, palettes)				☐							☐
Bois B : BR1				☐							☐
Bois B : BR2				☐							☐
Métaux											
Cuivre				☐							☐
Aluminium				☐							☐
Ferreux				☐							☐
Zinc				☐							☐
Autres, non ferreux : Si votre DND métal ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Plastiques											
PP				☐							☐
PE				☐							☐
PVC				☐							☐

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 2/3

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
PS				☐							☐
PSE				☐							☐
XPS				☐							☐
Polyuréthane				☐							☐
Autres plastiques : Si votre DND plastique ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Matériaux isolants hors isolants polymères											
Laines minérales de verre				☐							☐
Laines minérales de roche				☐							☐
Isolants biosourcés				☐							☐
Autres matériaux isolants : Si votre DND isolant ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Revêtements de sol											
Moquette				☐							☐
Linoléum				☐							☐
Parquet (massif, flottant)				☐							☐
Autres revêtements de sol : Si votre DND sol ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 3/3

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Revêtement d'étanchéité											
Revêtements d'étanchéité bitumineux				☐							☐
Revêtements d'étanchéité synthétiques				☐							☐
Complexes											
Staff, stuc et plaques de gypse cellulose				☐							☐
Panneaux sandwich				☐							☐
Complexes plâtre + isolant				☐							☐
Autres matériaux complexes : Si votre DND complexe ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document											
Divers											
Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/ aluminium/PVC et simple vitrage ou double vitrage				☐							☐
Mélange de DND listés ci-dessus				☐							☐
Végétaux				☐							☐
Terre végétale				☐							☐
Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND) : Si votre DND divers ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets d'équipements

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC…)				☐							☐
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)				☐							☐
Équipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux				☐							☐
Matériel industriel ou mobilier				☐							☐
Conduits de fluide et canalisations				☐							☐
Câbles				☐							☐
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, …)				☐							☐
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)											
Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)				☐							☐
Électroménagers				☐							☐
Autres DEEE contenant des substances dangereuses : Si votre DEEE contenant des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Autres DEEE non dangereux : Si votre DEEE ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets dangereux (DD)

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Amiante (précisez) • • •				☐							☐
Enrobés à chaud contenant du goudron				☐							☐
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron				☐							☐
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses				☐							☐
Bois traités contenant des substances dangereuses (Bois C)				☐							☐
Terres contenant des substances dangereuses				☐							☐
Déchets dangereux (DD) : Si votre DD ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Tableau annexe

Identification des déchets				Destination (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐
				☐							☐

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

cerfa
N° 16288*01

Formulaire de récolement relatif aux diagnostics portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Le formulaire est émis par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires[1]. Il est accompagné d'une notice pour vous guider, à chaque étape, dans le remplissage et vous informer de vos obligations déclaratives. Les chiffres entre parenthèses renvoient vers la section d'aide au remplissage de la notice. Le présent formulaire de récolement ne remplace pas l'obligation de complétion d'un registre des déchets de l'opération, mais en est une synthèse à l'issue de la finalisation des travaux.

Le maître d'ouvrage doit transmettre ce formulaire rempli au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (soit en le remplissant en ligne sur la plateforme plateformepemd.developpement-durable.gouv.fr, soit en l'envoyant par mail à plateforme.PEMD@cstb.fr) dans un délai de quatre-vingt-dix jours suivant l'achèvement des travaux de démolition ou de rénovation significative.

1. L'opération

Renseigner uniquement les informations qui ont changé depuis l'envoi du Cerfa n° 16287*01[2] (formulaire de diagnostic) concernant la même opération.

Adresse de l'opération :

Adresse (numéro et voie) : _____

Code postal : _ _ _ _ _ Commune : _____

Date de début du chantier : M M / A A A A

Date de fin du chantier : M M / A A A A

L'opération est-elle (1) : ☐ Une démolition ☐ Une rénovation significative ☐ Les deux

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : _____

Surface totale de plancher démolie : _____ m²

Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative : _____

Surface totale de plancher rénovée : _____ m²

Typologies principales des bâtiments (2) :

- ☐ Maison individuelle
- ☐ Logement collectif
- ☐ Commerces
- ☐ Bureaux
- ☐ Bâtiment industriel
- ☐ Établissement de santé
- ☐ Établissement d'enseignement
- ☐ Café, hôtel, restaurants
- ☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisirs
- ☐ ICPE
- ☐ Autre : _____

1. Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation (Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)
Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr
2. Formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments. Cerfa n° 16287*01

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien ou à défaut l'année de construction (approximative si la date précise n'est pas connue). S'il s'agit d'un lot, indiquez la date de l'année du bâtiment qui a la plus grande surface de plancher : M M / A A A A

Cochez, s'il y en a eu, le(s) type(s) d'opération au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date mentionnée ci-dessus :

- ☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)
- ☐ Opération de décontamination (ex: désamiantage)
- ☐ Autre intervention importante
- ☐ Aucune opération
- ☐ Ne sait pas

2. Le maître d'ouvrage

Remplir cet encart uniquement si les informations sur le maître d'ouvrage déclarées sur le Cerfa n° 16287*01 concernant la même opération ne sont pas à jour.

Si personne morale :

Raison sociale : _____

Numéro de Siret ou Siren : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Si personne physique :

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Adresse :

Numéro et voie : _____

Code postal : __ __ __ __ __ Commune : _____

3 - Tableaux déclaratifs

Tableau 1 -Produits, équipements et matériaux (PEM) réemployés (3)

☐ Je déclare pouvoir prouver que les PEM ont été remis aux destinations déclarées dans ce tableau. (4)

Catégories de PEM (5)	Description (6)	Quantité (7)		Où les PEM ont-ils été envoyés pour le réemploi et en quelle quantité ? (8)			
		Quantité réemployée et unité appropriée	Masse totale (tonnes)	Réemploi sur site	Réemploi sur autre site	Envoi en filières de réemploi (centre de reconditionnement, plateforme,etc.)	Autre (préciser)
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :

Catégories de PEM (5)	Description (6)	Quantité (7)		Où les PEM ont-ils été envoyés pour le réemploi et en quelle quantité ? (8)			
		Quantité réemployée et unité appropriée	Masse totale (tonnes)	Réemploi sur site	Réemploi sur autre site	Envoi en filières de réemploi (centre de reconditionnement, plateforme,etc.)	Autre (préciser)
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :
				Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
					Nom et adresse :	Nom et adresse :	Activité, Nom et adresse :

Tableau 2 - Valorisation et élimination des déchets (9)

☐ **Je déclare pouvoir prouver que les déchets ont été remis aux destinations déclarées dans ce tableau. (10)**

Déchets inertes (DI) 1/3

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Béton			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Briques			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Tuiles et céramiques			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%

Déchets inertes (DI) 2/3

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Terres et pierres			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Déchets de matériaux à base de fibre de verre			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Emballage en verre			☐	% Nom et adresses des destinations	%	%	%	%	%	%	%	%	%

Déchets inertes (DI) 3/3

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Verre (triés)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Déchets inertes (DI) : Si votre DI ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document.													

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 1/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Plâtre													
Plaques et carreaux			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Enduit et supports inertes			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Bois													
Bois A (emballages, pallettes)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Bois B : BR1			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Bois B : BR2			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 2/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Métaux													
Cuivre			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Aluminium			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Ferreux			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Zinc			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres non ferreux : Si votre DND métal ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													
Plastiques													
PP			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Noms et adresses des destinations									

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 3/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
PE			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
PVC			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
PS			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
PSE			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Noms et adresses des destinations									
XPS			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 4/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Polyuréthane			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres plastiques : Si votre DND plastique ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													
Matériaux isolants hors isolants polymères													
Laines minérales de verre			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Laines minérales de roche			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Isolants biosourcés			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres matériaux isolants : Si votre DND isolant ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 5/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Revêtements de sol													
Moquette			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Linoléum			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Parquet (massif, flottant)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres revêtements de sol : Si votre DND sol ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													
Revêtements d'étancheité													
Revêtements d'étanchéité bitumineux			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Revêtements d'étanchéité synthétiques			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 6/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Complexes													
Staff, stuc et plaques de gypse cellulose			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Panneaux sandwich			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Complexes plâtre + isolant			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres matériaux complexes : Si votre DND complexe ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													
Divers													
Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/ aluminium/PVC et simple vitrage ou double vitrage			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Mélange de DND listés ci-dessus			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 7/7

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Végétaux			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Terre végétale			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND) : Si votre DND divers ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document													

Déchets d'équipement 1/2

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC...)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Équipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Matériel industriel ou mobilier			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Conduits de fluide et canalisations			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									

Déchets d'équipement 2/2

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Câbles			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)													
Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Électroménagers			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Autres DEEE contenant des substances dangereuses : Si votre DEEE contenant des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													
Autre DEEE non dangereux : Si votre DEEE ne se trouve pas ci-dessus, veuillez completer le tableau annexe en fin de document													

Déchets dangereux 1/2

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Amiante (précisez) • • •			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Enrobés à chaud contenant du goudron			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Bois traités contenant des substances dangereuses (Bois C)			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									

Déchets dangereux 2/2

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Remblayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
Terres contenant des substances dangereuses			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
Déchets dangereux (DD) : Si votre DD ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document													

Tableau d'annexe

Catégorie	Code déchet	Quantité	Trié en pied de chantier ? (11)	Où les déchets ont-ils été envoyés et en quelle proportion ? (12)				A quelles typologies de traitement les déchets ont-ils été soumis ? (13)					
								Valorisation matière			Valorisation énergétique	Élimination	
		Masse (tonnes)	Cochez pour oui	% Centre de recyclage ou de tri	% Éco organisme	% ISDND, ISDI, ISDD	% Autre (à préciser)	% Réutilisation (sur site ou hors site) (14)	% Recyclage	% Rembayage, comblement de carrière	% Incinération énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Stocké ou enfoui
			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									
			☐	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
				Nom et adresses des destinations									